

Montée en puissance de la réserve opérationnelle  
Signature de convention du partenariat entre la Garde nationale et  
Renault Group

## Une convention pour muscler la réserve opérationnelle

Direction : Ministère des Armées / Publié le : 16 avril 2024

[Une convention pour muscler la réserve opérationnelle | Ministère des Armées \(defense.gouv.fr\)](#)

**Ce mercredi 17 avril, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, se rend à Guyancourt afin d'assister à la signature d'une convention de partenariat entre Renault Group et le secrétariat général de la Garde nationale pour le développement des réserves. À la clé : mieux accompagner les salariés engagés !**

Vivier de forces indispensables à la défense de la Nation, la réserve opérationnelle fait partie des grands chantiers de la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Pour œuvrer à sa remontée en puissance, l'un des objectifs du ministre est de développer des partenariats entre l'armée et les entreprises afin de coordonner l'ensemble des parties prenantes. C'est dans ce cadre que Sébastien Lecornu se rend à Guyancourt, où **le groupe Renault affirme son engagement envers ses employés-réservistes**. Alors que la loi impose aux employeurs civils de les libérer dix jours par an dans le cadre de leur activité de réserve, la multinationale française leur octroie de son côté une autorisation d'absence de 15 jours. La mesure n'est pas anodine, elle vise à éviter aux employés-réservistes de réaliser leurs missions au sein des armées durant leurs jours de congé.

En facilitant la disponibilité et la réactivité de ses salariés engagés dans la réserve, le groupe Renault répond à un des enjeux soulevés par le ministre : « *soutenir et compléter nos armées dans leurs missions, sans s'y substituer* ». Le but : doubler le nombre de réservistes – actuellement de 40 000 – d'ici 2030, en allant vers un ratio d'un militaire de réserve pour deux d'active. Depuis septembre 2023, 2000 réservistes supplémentaires ont ainsi été recrutés. L'objectif est de construire un modèle cohérent et efficace, qui fait de la place à tous ceux qui souhaitent donner de leur temps pour nos armées.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une affaire de nombre, mais aussi de compétences. Sébastien Lecornu entend ainsi « *moderniser* » le recensement militaire pour identifier « *en continu* » les compétences de citoyens « *volontaires* » prêts à s'engager dans la réserve. De plus, il indique vouloir « *reduire militairement* » l'actuelle Journée défense et citoyenneté afin que « *les jeunes Françaises et les jeunes Français (...) aient les idées claires sur notre système de défense et les rudiments de compréhension sur le fonctionnement de l'armée française* ».